ARCHIVES NATIONALES

Les Archives Nationales occupent un quadrilatère de 3 hectares, au cœur du quartier du Marais, dont les bâtiments principaux sont les Hôtels de Soubise et de Rohan.

Créées par décret de l'Assemblée Nationale en 1790, les Archives ont pour vocation de conserver et de communiquer les archives des administrations centrales de la Nation française depuis le 7e siècle.

Nous découvrons des salles d'archives telles qu'on les concevait au 19e siècle : enfilade de pièces de hauts rayonnages de bois ceinturés de galeries de circulation en fonte, auxquelles on accède par des escaliers en ferronnerie.

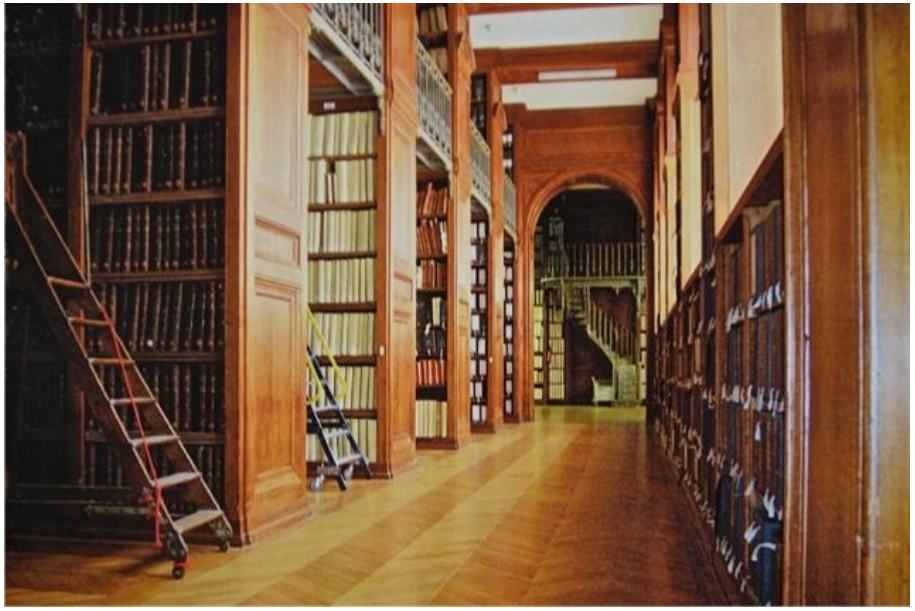

Conseil
X 1A
2962
X 1A
2963
X 1A
2964
X 1A
2965
X 1A
2966

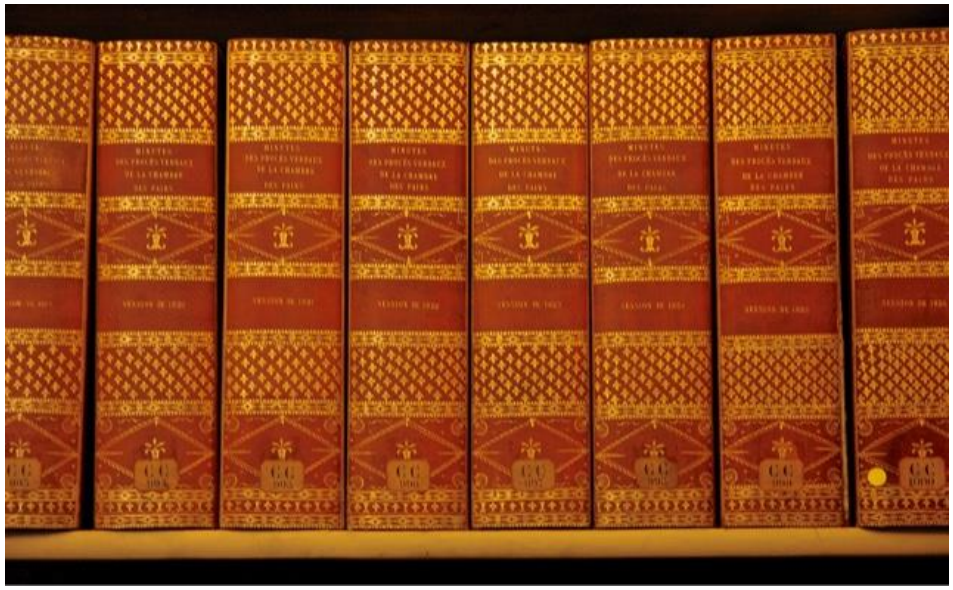

X 1A
502
X 1A
1503
X 1A
1504
X 1A
150

ADMINIST^ON DÉPARTEMENTALE
P
1178

J 1054 N° 58

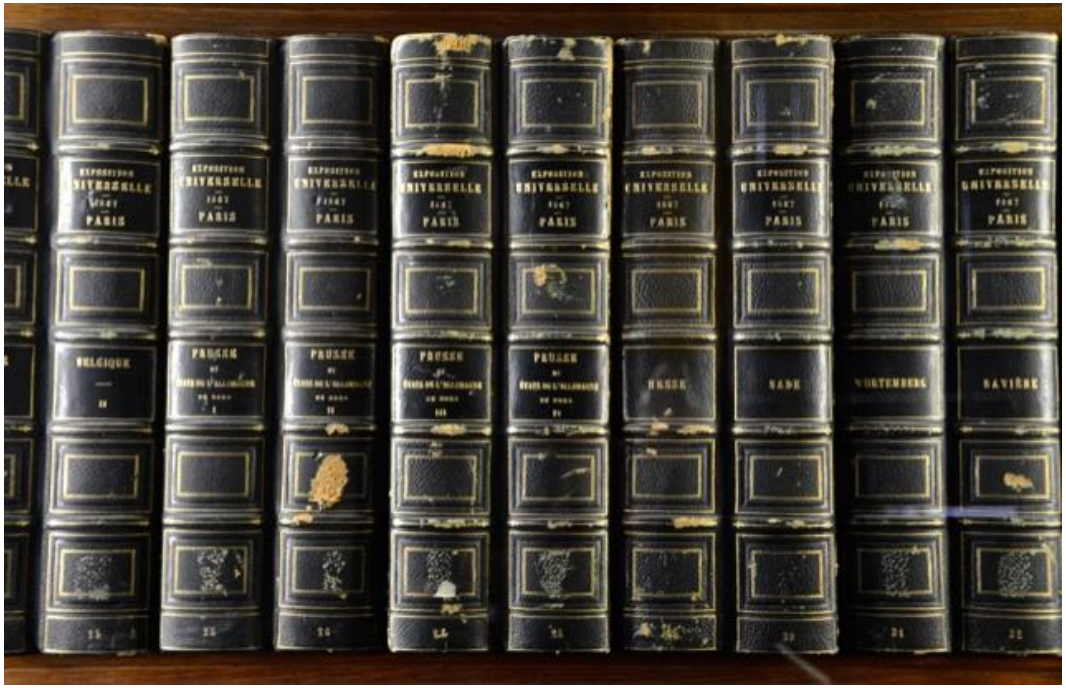
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS
BELGIQUE
PRUSSE
HESSE
SAXE
WURTEMBERG
BAVIÈRE

C’est aux Grands Dépôts des Archives que se trouve l’une des plus grandes collections de documents autographes ayant attrait à l’Histoire de France. Cette collection est enfermée dans un coffre baptisé ***‘’L’Armoire de fer’’.*** Ce coffre-fort fut exécuté sur ordre de l’Assemblée Constituante du 30 novembre 1790.

Cette armoire est réputée indestructible et inviolable (son ouverture s’articule autour de 6 molettes capables chacune d’encoder 26 lettres de l’alphabet, et donc de démultiplier les combinaisons. Ainsi, elle dispose de clés uniques à 4 tours, ouvragées dans la masse de l’acier, sans la moindre soudure. Elle est constituée de deux imposants caissons métalliques emboîtés de 2,60 m sur 2,60 m. Trois clés sont nécessaires pour l’ouvrir. A l’origine, ces clés étaient confiées au Président de l’Assemblée, à son secrétaire et à son archiviste.

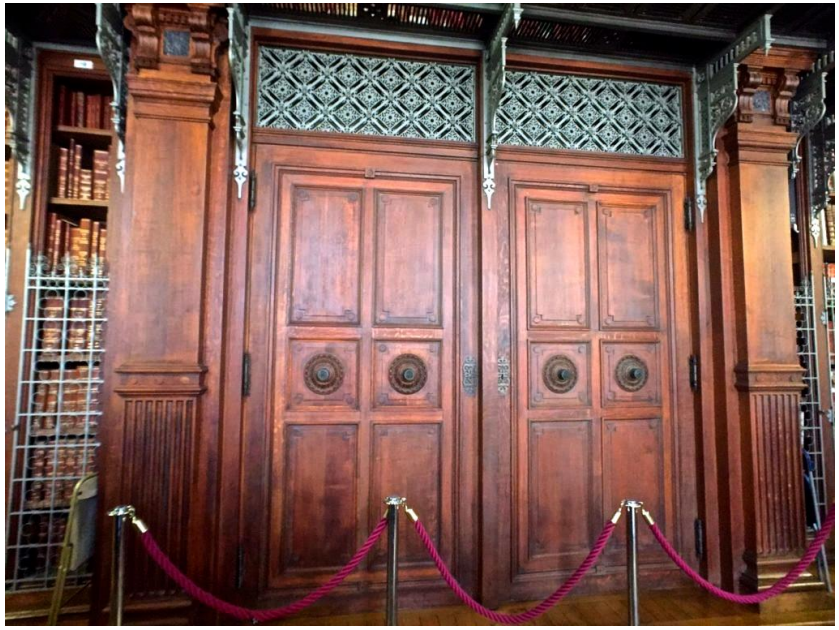

On y trouve tout d'abord tous les originaux des constitutions de la France depuis 1791 jusqu'à nos jours. Ensuite les documents autographes, les manuscrits, les imprimés dont la valeur historique est incommensurable : la déclaration des Droits de l'Homme, le journal de Louis XVI, la Gazette des Atours de Marie-Antoinette, la dernière lettre de Marie-Antoinette avant de mourir, le serment du Jeu de Paume, les testaments de Louis XIV et de Louis XVI, le testament de Napoléon Ier, la ratification du traité de paix d'Amiens en 1527 par Henri VIII, roi d'Angleterre, le sénatus-consulte du 15 thermidor an X (3 août 1802) proclamant Napoléon Bonaparte Consul à vie, etc… On y trouve également des objets tels que les clés de la Bastille, le mètre et le kilogramme étalons en platine, etc…

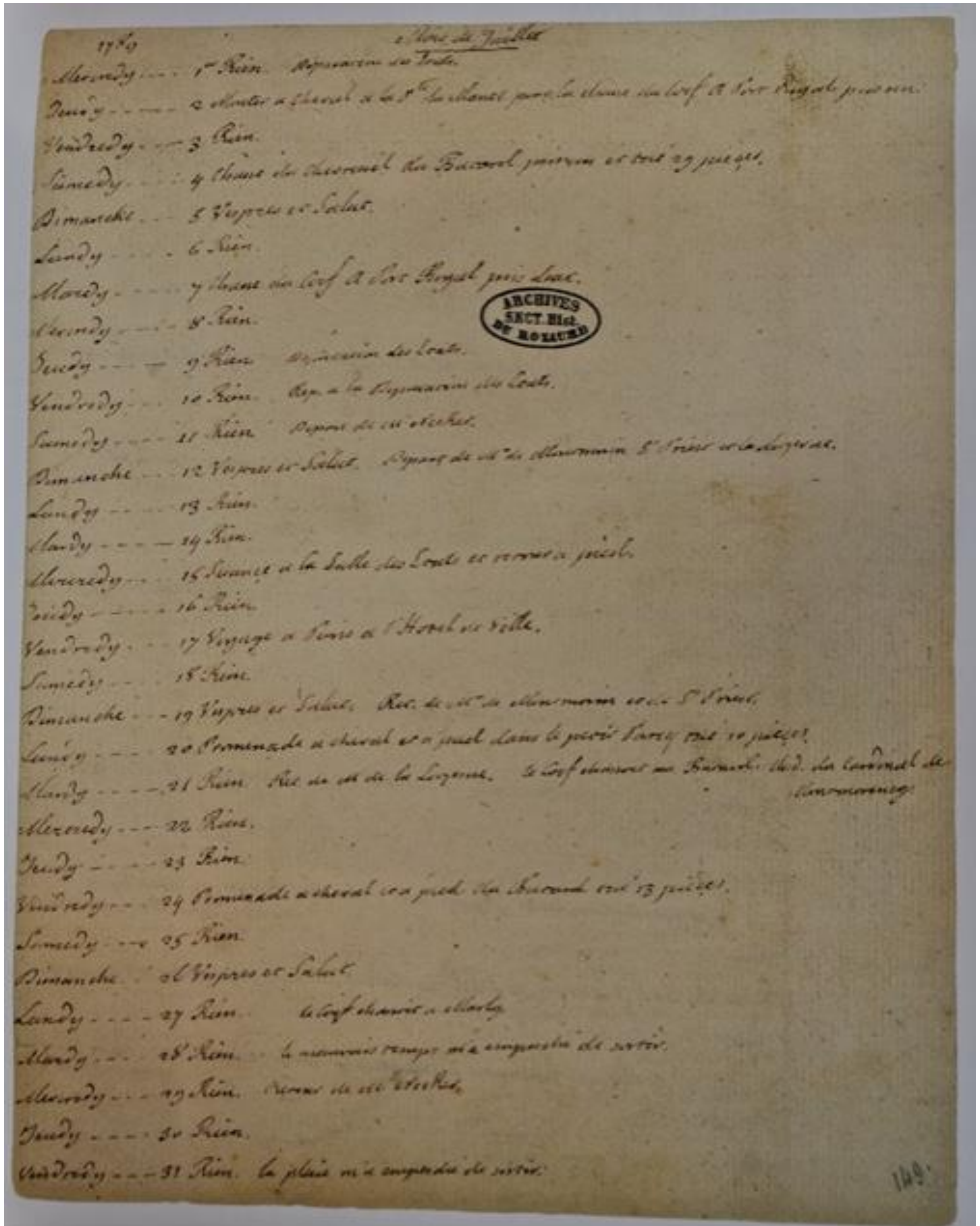

1789 — Mois de Juillet
Mercredy .... 1er Rien.
Jeudy 2
Vendredy .... 3 Rien.
Samedy 4
Dimanche .... 5 Vespres et Salut.
Lundy .... 6 Rien.
Mardy 7
Mercredy .... 8 Rien.
Jeudy .... 9 Rien.
Vendredy .... 10 Rien.
Samedy .... 11 Rien.
Dimanche .... 12 Vespres et Salut.
Lundy .... 13 Rien.
Mardy .... 14 Rien.
Mercredy .... 15 Seance a la Salle des Etats
Jeudy .... 16 Rien.
Vendredy .... 17 Voyage a Paris a l'Hotel de Ville.
Samedy .... 18 Rien.
Dimanche .... 19 Vespres et Salut.
Lundy .... 20 Promenade a cheval
Mardy .... 21 Rien.
Mercredy .... 22 Rien.
Jeudy .... 23 Rien.
Vendredy .... 24 Promenade a cheval
Samedy .... 25 Rien.
Dimanche .... 26 Vespres et Salut.
Lundy .... 27 Rien.
Mardy .... 28 Rien.
Mercredy .... 29 Rien.
Jeudy .... 30 Rien.
Vendredy .... 31 Rien.
149

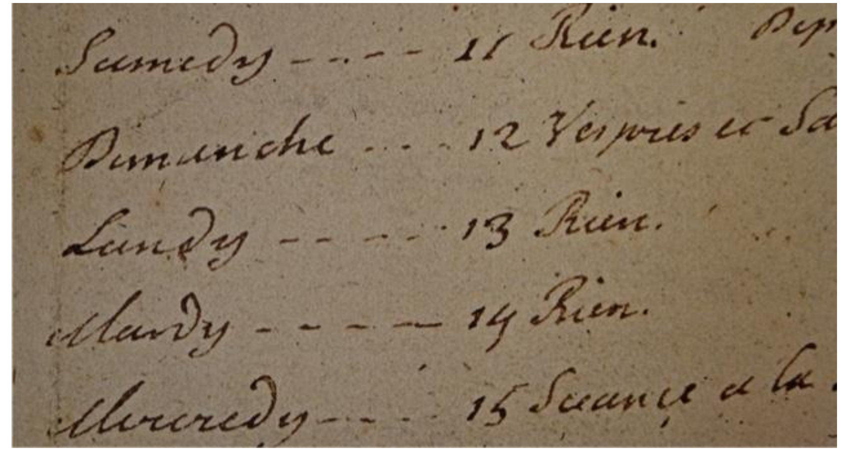

Samedy ---- 11 Rien.
Dimanche ... 12 Vespres et Sa
Lundy ---- 13 Rien.
Mardy ---- 14 Rien.
Mercredy ---- 15 Seance a la

Journal de Louis XVI, 1766-1792

Le mot ***''Rien''*** qui qualifie la journée du 14 juillet 1789 dans le ''journal'' de Louis XVI ne doit donc pas être pris pour symptôme de l'apathie congénitale frappant un roi incapable de percevoir l'importance de l'événement. Il signifie seulement que ce jour-là, le roi n'est pas allé chasser.